

## ARRÊTÉ DOUCHES ZERO RESSAUT

**Tribune d'Olivier Thumy, directeur général wedi France**

**« J'entends l'inquiétude des acteurs de la construction, mais je les invite à discuter avec nous car des solutions existent pour limiter leurs contraintes ! »**

« L'arrêté Douches du 17 septembre rendant obligatoire le zéro ressaut est un signal fort envoyé à notre secteur. Les pouvoirs publics nous encouragent à adapter les salles de bain aux évolutions de notre société. Il est clair que la population française vieillit : on compte plus d'un million de personnes en perte d'autonomie cette année et cela concernera quasiment 5 millions de seniors en 2050. Or les accidents sont de plus en plus fréquents dans les salles d'eau. Il est donc temps de commencer à installer massivement des salles de bain adaptées, pour anticiper et accompagner ce phénomène.



Sur ce sujet, le plan Action logement était déjà une bonne nouvelle : l'État investit 1 milliard d'euros sur la rénovation et la mise aux normes de 200 000 salles de bain pour les personnes de plus de 70 ans à faibles revenus. wedi France soutient d'ailleurs ce plan à travers son accompagnement auprès de la distribution professionnelle et des artisans du secteur pour leur permettre de monter en compétences, de maîtriser une mise en œuvre optimale des produits et d'intégrer les champs réglementaires en matière de salles d'eau accessibles (PMR).

Mais nous sommes aussi conscients que cet arrêté provoque de l'inquiétude chez les acteurs de la construction. Ils estiment que la nouvelle règle va complexifier les travaux et donc faire augmenter les coûts.

Aujourd'hui je souhaite les inviter à discuter avec nous, car des solutions existent. Il est tout à fait possible d'éviter d'encastrer un siphon directement dans la chape, ce qui entraînerait une épaisseur de plancher supplémentaire d'environ 7 à 10 cm.

Dans la gamme wedi par exemple, nous avons des produits avec un siphon directement préinstallé en usine. Les artisans auront juste à réaliser les raccordements pour faire passer les évacuations sur la base d'une documentation technique. Pour utiliser cette solution, nous devons uniquement déterminer avec les acteurs du bâtiment la bonne hauteur de réservation pour venir poser le receveur.

Notre équipe de prescription a déjà noué des contacts avec des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre ou encore de la promotion immobilière pour leur expliquer la réalité de la situation et leur proposer des solutions adaptées spécifiquement à chaque chantier.

**L'enjeu de la généralisation de la douche zéro ressaut n'est donc pas les éventuels surcoûts des travaux, mais bien la capacité de l'ensemble de la filière à assurer aux clients une installation de qualité, étanche et durable.** Il faut faire en sorte que cette décision administrative permette de tirer

vers le haut l'ensemble du secteur. Les utilisateurs finaux sont en droit d'attendre une salle de bain installée ou réalisée dans les règles de l'art, confortable et qui va durer de nombreuses années.

Chez wedi, nous prouvons au quotidien qu'il existe des produits et des systèmes qui assurent une étanchéité parfaite avec des receveurs intégrés, sans forcément avoir recours à des douches maçonnées. Et en tant que partenaire de confiance, nous développons un réseau d'environ 400 wedi experts : des professionnels formés et accompagnés à la mise en œuvre de nos produits. Car une pose de qualité est la garantie d'aucun risque de sinistralité. C'est ce que nous devons à l'ensemble de la population qui va bénéficier de cet arrêté ! »

### **A propos de wedi**

wedi est reconnue dans son secteur d'activité, pour ses matériaux de construction prêts à l'emploi, ses éléments pour douche de plain-pied et ses modules design. Fondée il y a 35 ans, cette entreprise leader dans l'innovation, est aujourd'hui active dans plus de 50 pays et travaille en étroite collaboration avec des architectes, des revendeurs spécialisés et des carreleurs dans le cadre de chaque nouvelle réalisation.